

## DÉCLARATION DES SALAIRES VERSÉS PAR L'EMPLOYEUR À SON PERSONNEL JUSQU'AU 31.12.2022

Numéro d'affilié :

Période de déclaration\* :

	-
--	---

\* Ce formulaire n'est à utiliser que pour les périodes de cotisations allant jusqu'au 31.12.2022. Au-delà, merci de remplir le formulaire « Déclaration des salaires versés par l'employeur à son personnel dès le 01.01.2023 »

Personnel cette année :

oui                  non

Coordonnées de l'employeur :

Civilité :

Nom, prénom ou raison sociale :

Rue, n° :

NPA, localité :

Téléphone :

E-mail :


Institution de prévoyance LPP (nom, adresse, NPA localité) :

Assurance LAA (nom, adresse, NPA localité) :

Liste des membres du personnel		Période d'activité				Salaires bruts			
N° AVS	Nom et prénom	Année	Début		Fin		AVS/AI/APG	Assurance chômage	AC II
			Jour	Mois	Jour	Mois			
<b>Montant total des salaires soumis/report</b>									

Notre formulaire pdf doit être téléchargé et complété depuis votre ordinateur. Vous pouvez ensuite nous le transmettre via notre site ([www.caisseavsvaud.ch/transmission-affiliation-employeurs](http://www.caisseavsvaud.ch/transmission-affiliation-employeurs))

ou par poste

Date : \_\_\_\_\_

Timbre  
et signature : \_\_\_\_\_